

DEPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
VILLE DE MEXY
Code Postal : 54135



Tél : 03 82 24 28 22
Fax : 03 82 24 36 19
Email : mairie.mexy@wanadoo.fr

COMMUNIQUÉ

La municipalité tient à vous apporter quelques informations sur l'organisation de la location de la salle des fêtes René Martini.

L'agent en charge de l'entretien et de la gestion de la salle des fêtes part à la retraite au 1^{er} mai 2020, après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein de la commune.

Début 2019, lorsque la commune a été avisée de ce départ à la retraite, une procédure de recrutement a été lancée afin d'assurer ce remplacement. Le poste vacant a une composante à la fois technique et administrative. En effet, il comprend des opérations de propreté et d'hygiène des locaux mais aussi une partie relation avec la clientèle et gestion de l'inventaire.

Malheureusement, après plus de 6 mois de recherche, aucune candidature correspondant au profil recherché n'a été reçue. De ce fait, la municipalité a été contrainte de trouver une solution pour maintenir le service de la location de salle.

Ainsi, il a été décidé de scinder le poste en deux. La partie ménage sera réalisée par une entreprise de nettoyage et la partie administrative sera réalisée par les services administratifs de la mairie.

Le recours à l'entreprise de nettoyage a été retenu faute de candidature à un poste d'agent de propreté des locaux ; Tandis que l'équipe administrative a été renforcée notamment afin d'assurer la partie administrative de la location de la salle. Cette organisation a permis de garantir les locations de la salle des fêtes de Mexy qui est l'enjeu principal.

Cependant, faute de moyens humains pour l'entretien des locaux, la municipalité a été contrainte de supprimer l'option vaisselle. Cette option ne présente pas de caractère contractuel puisque seule l'utilisation des locaux ne fait l'objet d'un contrat de location.

Néanmoins, consciente des désagréments que cela peut engendrer aux locataires, la Mairie a donc annoncé aux locataires, plus de 6 mois à l'avance, que cette option ne pourrait plus être assurée afin qu'ils puissent s'organiser autrement. En outre, pour les locataires ayant déjà opter pour cette option en réglant le supplément de location vaisselle, la municipalité s'attachera à honorer ces engagements.

A ce jour, la Mairie recherche toujours des solutions pour que la situation revienne à la normale. Un poste d'agent d'entretien est d'ailleurs toujours ouvert.